

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/1645
28 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 27 JUILLET 1950,
PAR LE SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AUX RELATIONS EXTERIEURES DU
COSTA-RICA, EN REponse A SON TELEGRAMME DU 14 JUILLET 1950
(S/1619) RELATIF AUX RESOLUTIONS ADOPTEES LE 25 JUIN, LE
27 JUIN ET LE 7 JUILLET 1950 PAR LE CONSEIL DE SECURITE
(S/1501, S/1511 et S/1588)

VOTRE DERNIER TELEGRAMME. CONFORMEMENT OBLIGATIONS QUE NOUS IMPOSE CHARTE
NATIONS UNIES, METTONS DISPOSITION CONSEIL SECURITE, SUR TERRITOIRE NOTRE
PAYS, EMBLEMES UTILISABLES COMME BASES AERIENNES OU NAVALES OU POUR
CANTONNEMENT TROUPES. SOMMES EGALEMENT DISPOSES ENVOYER VOLONTAIRES RECEVOIR
AUX ETATS-UNIS UN ENTRAINEMENT PRELIMINAIRE QUI LEUR PERMETTRA, S'ILS SONT
ENVOYES AU FRONT DE NE PAS COURIR PLUS DE DANGER QUE DES TROUPES ENTRAINEES.
D'AUTRE PART, PORTONS CONNAISSANCE CONSEIL SECURITE QUE NOUS NOUS PROPOSONS
SOUMETTRE A ASSEMBLEE LEGISLATIVE PROJET LOI VISANT A AUGMENTER EFFECTIFS
GARDE CIVILE AFIN ASSURER SECURITE TERRITOIRE NATIONAL, EVITER TOUT ACTE
SABOTAGE ET PARER TOUTE EVENTUALITE.

RICARDO TOLEDO,
SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AUX
RELATIONS EXTERIEURES.

